



Déclaration de la Coordination CGT Lapeyre – 12/01/2021

MUTARES : LE MADOFF DU RETOURNEMENT

Vous connaissez Bernard MADOFF. Vous savez, le roi de Wall Street, celui qui promettait 10% de rentabilité à ses clients, utilisait leur argent à des fins personnels et payait les intérêts grâce aux dépôts des nouveaux clients. Celui dont la fuite en avant a pris fin en 2008 avec la crise financière et l'incapacité à rendre à ses clients le capital qu'ils lui avaient confié.

Et bien le modèle de MUTARES, c'est une pyramide de PONZI, comme le modèle de MADOFF. On vous explique. MUTARES « acquiert » des entreprises à prix négatif. En d'autres termes, il n'investit rien, c'est le vendeur qui lui laisse de l'argent en caisse pour théoriquement redresser l'entreprise. Comptablement, ces cessions à prix négatif renforcent ses fonds propres car il devient propriétaire d'un actif (usines, magasins, etc) sans l'avoir payé. Grâce au renforcement des fonds propres, il peut alors lever de la dette et disposer de ressources financières propres. Pour LAPEYRE, le management de MUTARES estime dans son rapport du 12/11/2020 page 3 que l'impact sur les fonds propres sera de 400 M€ alors que les fonds propres de MUTARES sont de 58 M€ au 30/09.

Comme MADOFF, MUTARES ne fait pas ce pourquoi il a été mandaté, MUTARES ne redresse pas les entreprises. MADOFF avait pour objectif d'attirer sans cesse de nouvelles cibles pour alimenter sa pyramide. Le métier de MUTARES est d'aller chercher sans cesse de nouvelles cibles à prix négatif pour renforcer ses fonds propres, lever de la dette et disposer de ressources financières propres.

Ainsi, en 2019 et 2020, MUTARES a acquis 16 entreprises et début 2020, MUTARES levait 70 M€ de dettes sur laquelle il se distribuait 15 M€ de dividendes. Par ailleurs, MUTARES n'hésite pas à ponctionner des frais de gestion disproportionnés sur ces cibles très déficitaires comme cela a été le cas chez PIXMANIA. Avec le groupe LAPEYRE, MUTARES veut faire le plus gros coup de son histoire.

MADOFF a liquidé le capital de ses clients. MUTARES liquident les entreprises qu'il reprend. Le bilan de MUTARES en France en termes de redressement est le plus calamiteux des fonds de retournement de la place. Entre 2010 et 2019, MUTARES a repris 13 entreprises en France et 6 ont été placées en liquidation ou redressement judiciaire lors de leur gestion ou juste après leur cession. Par ailleurs, en 2019, aucune entreprise gérée par MUTARES France n'est profitable, y compris NORSILK achetée en 2015. En plein COVID, NORSILK qui a perdu 31% de son chiffre d'affaires depuis la reprise par MUTARES (46 M€ en 2015 contre 32 M€ en 2020), renouerait avec l'équilibre financier en 2020 selon un communiqué de presse de MUTARES élaboré en août 2020 et diffusé dans la presse spécialisée dans l'unique but de rassurer les salariés des prochaines cibles.

En outre, lors de l'acquisition de NORSILK, le TGI de Lisieux a dû interrompre la cession pour manquement à l'information des salariés. Dans son rapport annuel 2019, MUTARES fait également état de contentieux sociaux avec les salariés de PIXMANIA et ARTMADIS pour 30 M€ (p 61).

SAINT GOBAIN ne peut ignorer ces éléments publics. Nous poursuivrons MUTARES et tous ceux qui se rendent complices de ses délinquants financiers.